

# Commune de DINGY-SAINT-CLAIR

DEPARTEMENT DE HAUTE SAVOIE

## RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



### 4b – Bâtiments repérés au titre du 151-19 Approbation

<b>POS approuvé le 30 Novembre 1979</b>	
<b>Révision N°1 du POS approuvée le 28 Octobre 1999</b>	
<b>Modification N°1 du POS approuvée le 1 mars 2001</b>	
<b>Modification N°2 du POS approuvée le 17 Décembre 2004</b>	
<b>Révision du POS en PLU prescrite le</b>	<b>29 avril 2010</b>

<b>Arrêt du projet de révision du POS en PLU le</b>	
---	--

<b>Vu pour être annexé</b>
----------------------------

<b>à notre délibération en date</b>
-------------------------------------

<b>Le Maire,</b>
------------------





## Rappel de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

*« Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. »*

### LISTE DES BATIMENTS A VALEUR PATRIMONIALE A PROTEGER

N° repère sur plan	Lieu dit	Section	N°
1	bâtiment communal	D	738
2	bâtiment communal	D	739
3	ancien presbytère	D	725
4	chapelle du Nanoir	C	1243
5	Chapelle de La Blonnière	B	663
6	Eglise	D	736
7	Four à pain de La Blonnière	B	596
8	Four à pain de Glandon	C	1094
8bis	Four à pain	D	1583

AU CHEF LIEU			
19	maison Troïani-V.C. N°25 de Dingy à Cornet	D	621
20	maison Pallud-VC N°25 de Dingy à Cornet	D	1718
21	maison Schoubrenner- Route de Thônes	D	625-626
22	maison Gallay Jean-François départ V.C. N° 3 de La Blomlière	D	1804
23	maison Van Selms- "Le Moulin" V.C. N° 9	D	729
24	maison Lagrange François V.C. N° 3 de La Blonnière gauche	D	544
24bis	maison Lagrange François V.C. N° 3 de La Blonnière droite	D	522-523

	Toutes les habitations de la zone UA et, en particulier la structure de la rue principale.		
--	--	--	--

<b>GLANDON – CHEZ COLLET</b>			
25	maison Favre-Bonvin-VC N° 7 de Glandon	C	1098
26	Ferme Angelloz-Nicoud	C	1082
27	Scierie Paulme	D	673

<b>PROVENAT</b>			
28	« La Centenaire» - Route de Thônes	D	860
29	Maison Boaglio - V,c. N° 8 de Provenat	D	872-873
30	Maison Provenat - V.c. N° 8 de Provenat	D	1972

<b>LA GRANGE A LAGRAY</b>			
31	Maison Gallagher - chemin de La Grange à Lagray	E	978

<b>CHESENAY</b>			
	Toutes les habitations du centre ancien		

<b>VERBIN</b>			
32	Maison Lagrange A. - V.c. N° II de Verbin	C	930-1704
34	Maison Büchner Ingrid -V.C. N°II de Verbin	C	1538
35	Maisons Clavel/Avet-le-Veuf (V.C. N° 11)	C	843-844S

<b>LES TAPPES</b>			
	Toutes les habitations du centre ancien		

<b>LES CURTILS BAS ET HAUT</b>			
36	Maison Wanderoild - V.c. N° 6 des Curtils	B	1430
38	Maison Lafrasse	B	1339-1340-1345
39	Maison Gaillard - V.C, N° 21 « du Clu»	D	576
40	Maison BETRIX - V.c. N° 3 de La Blonnière	B	1489
	Toutes les habitations du centre ancien		

<b>CORNET</b>			
41	Maison Daugieras - V.C. N° 5 de Cornet	D	1307
42	Maison Sonnerat/Capitano c.R. du Collet	D	1299

43	Maison Vernay René et Marc V.C. N° 5 de Cornet	D	1932-1933
51	Maison CADOUX Michel/Gilbert V.C. N° 5 de Cornet	D	1510-1667-1668
52	Maison RIOTTON Clotilde V.C. N° 5 de Cornet	D	1260
53	Maison DAILLY V.C. N° 5 de Cornet	D	1252
54	Maison CHAPPAZ François V.C. N° 15 de Cornet	D	1584
55	Maison à Cornet	E	224

<b>LA BLONNIERE</b>			
45	V.C. N° 3 de La Blonnière Vers le pont « Calin »	B	1588
46	V.C. N° 3 de La Blonnière (ancienne fruitière)	B	681-1872
47	Maison Moreau (parking de la Blonnière) V.C. N° 3 de la Blonnière	B	461
Toutes les habitations du centre ancien			

<b>LES BLONNETTES</b>			
48	V.C. N° 14 des Blollilettes dessous Ferme Fournier-Bidoz	C	182
49	V.c. N° 14 des Blonnettes dessous Ferme Cadoux André	C	184
50	V.C. N° 14 des B10nnettes dessous Ferme Cadoux André	C	184

Toutes ces constructions présentant un intérêt architectural sont repérées au plan de zonage. Elles font l'objet d'une protection au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme.

Ces constructions feront l'objet d'une attention particulière lors de demande d'autorisation de travaux portant sur leur aspect extérieur ou leurs abords.